

FORMULAIRE DE DÉROGATION SCOLAIRE

ÉCOLE DU SECTEUR :

NOM COMMUNE (dans le cas d'une demande pour commune extérieure) :

DÉROGATION POUR L'ÉCOLE DE :

CLASSE (préciser le niveau demandé) :

Première inscription: ☐ oui ☐ non

Demande pour rentrée septembre ☐ oui ☐ non

Demande en cours d'année scolaire ☐ oui ☐ non

Si oui, à partir de quelle date

NOM PRÉNOM

Né(e) le à (département ou pays)

Adresse

Code postal Commune

Domiciliation de l'enfant :

autre (précisez) :

MOTIF(S) DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

Inscrits au code de l'Éducation

☐ Poursuite de scolarité dans le même établissement

☐ Raison médicale : fournir un certificat médical (hospitalisation fréquente ou nécessité de soins médicaux réguliers impossibles dans la commune de résidence, ou proximité d'une structure sanitaire pour traitement médical de l'enfant)

☐ Fratrie inscrite dans la même école (fournir copie du livret de famille et compléter le tableau ci-dessous)

Nom(s) du(es) frère(s) et/ou sœur(s)	Prénom(s)	Date de naissance	Niveau de classe à la rentrée de septembre

Demande pour un autre motif ne relevant pas du code de l'Éducation et sous réserve des places disponibles

☐ Garde gratuite par un tiers (fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois de la personne qui assure la garde : quittance de loyer, facture électricité, eau, gaz, etc)

☐ Assistant maternel agréé (fournir n° agrément et justificatif de domicile de moins de trois mois)

☐ Autre motif (à préciser ci-dessous ou sur papier libre joint à la demande)

PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Responsable 1 Lien avec enfant (préciser)

Nom et Prénom

Tél.

Email:

@

Adresse

Responsable 2 Lien avec enfant (préciser)

Nom et Prénom

Tél.

Email:

@

Adresse

La Mairie se réserve le droit de vérifier l'exactitude des renseignements communiqués.

Je soussigné(e)

atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation au périmètre scolaire. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et que je suis informé(e) que le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (article 441-7 du code pénal) est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Fait à

le

Signature du ou des responsables légaux (pour les parents séparés, fournir, si possible, un courrier manuscrit de l'autre parent indiquant son accord pour la demande de dérogation)

Avis directrice/teur école du secteur

favorable ☐

défavorable ☐

(cocher la case correspondante)

École

Nom

Date, tampon et signature

Avis directrice/teur école demandée

favorable ☐

défavorable ☐

(cocher la case correspondante)

École

Nom

Date, tampon et signature

1/ Pour une demande de dérogation entre secteur (= entre deux écoles d'Audincourt)

Avis de la commission d'Audincourt (cocher la case correspondante)

favorable ☐

défavorable ☐

date, tampon et signature du maire ou de son représentant,

2/ Pour une demande de dérogation d'une école d'une autre commune vers une école d'Audincourt

Avis du maire de la commune de résidence (cocher la case correspondante)

favorable ☐

défavorable ☐

date, tampon, signature du maire ou de son représentant,

Avis de la commission d'Audincourt (cocher la case correspondante)

favorable ☐

défavorable ☐

date, tampon, signature du maire ou de son représentant,

3/ Pour une demande de dérogation d'une école d'Audincourt vers une école d'une autre commune

Avis de la commission d'Audincourt (cocher la case correspondante)

favorable ☐

défavorable ☐

date, tampon et signature du maire ou de son représentant,

Avis du maire de la commune d'accueil

favorable ☐

ou

défavorable ☐

date, tampon et signature du maire ou de son représentant,

Modalités pour demande de dérogation

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service éducation de préférence par mail adressé à directionenfance@audincourt.fr

Calendrier indicatif

Les demandes effectuées pendant la période d'inscription seront examinées par la commission de dérogation en règle générale mi-juin.

En cours d'année, les demandes sont examinées au cas par cas, l'avis de l'Inspection peut être demandé avant décision du maire ou de son représentant.

Une réponse sera faite à la famille. Elle tient compte de la carte scolaire, des places disponibles et des conditions d'accueil.

La demande de dérogation et son instruction

La demande de dérogation est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile.

Le motif doit être recevable et brièvement exposé. Il convient de joindre les documents demandés.

Rappel : toute demande pour convenances personnelles n'est pas recevable.

POUR TOUTE DEMANDE JOINDRE 1 JUSTIFICATIF DE DOMICILE ET COPIE DU LIVRET DE FAMILLE.

Pour les demandes de dérogation cas 1 ou cas 2 merci de remplir la fiche d'inscription disponible sur le site de la Ville d'Audincourt et la joindre avec la demande de dérogation.

Ne pas remplir la fiche d'inscription pour les demandes **3 (départ d'Audincourt)**

Pour être recevable et traité le dossier doit impérativement être complet :

1/ il doit être **signé** par le ou les responsables

2/ il doit être complété avec **avis des directeurs d'écoles, date et signature**

3/ pour une demande de dérogation d'une commune vers Audincourt, il faut impérativement l'avis du maire de la commune de résidence avant de nous transmettre la demande.

Le dossier complet doit être retourné accompagné des pièces justificatives (prendre photos des documents et les mettre en pièce jointe de votre mail):

- par mail à : directionenfance@audincourt.fr
- par courrier adressé à :

**Mairie d'Audincourt - Service Education
8 avenue Aristide Briand - 25400 Audincourt**

- au service éducation en mairie sur rendez-vous (par mail directionenfance@audincourt.fr ou téléphone. 03 81 36 37 80)

Conformément au code de l'Éducation la dérogation acceptée est valable pour tout le premier cycle "maternelle" et devra être renouvelée au moment du passage en "élémentaire" (classe de CP) sauf si l'enfant est inscrit dans une école primaire, au quel cas elle est valable jusqu'au CM2.

Le motif devra être renseigné dans "AUTRE MOTIF"

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. (justificatifs manquants, fiche inscription manquante, pas d'avis des écoles ni signature, pas d'avis du maire de la commune de résidence si demande pour venir à Audincourt...)

Délai de réponse

La demande sera examinée par la commission qui a lieu mi-juin

La décision sera communiquée par mail aux parents, école d'Audincourt et commune de résidence en cas d'accueil sur Audincourt.

L'admission définitive à l'école sera faite par la directrice ou le directeur, en fonction des effectifs.

Ce calendrier ne s'applique qu'aux demandes parvenues pour être traitées en commission, soit avant la fin du mois de mai 2026.

Les demandes reçues après ce délai, seront traitées en fonction des disponibilités du service.